

Toulouse, le 3 avril 2025

Arrêté n° 44-2025

portant délégation de signature à Monsieur Julien CESTER

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Arrête

Article 1 : délégation de signature est donnée à Monsieur Julien CESTER, Responsable du pôle Réseaux du Centre d'Exploitation Val de Garonne, Territoire Sud de Réseau31, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'exclusion des documents à destination des ministres, préfets, parlementaires, conseillers régionaux et conseillers départementaux (sauf délégués de Réseau31) :

- les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et de déclarations de projet de travaux (DT) en prévision de travaux à proximité de réseaux,
- les demandes d'autorisation d'occupation temporaire de voirie départementale, communale ou nationale,
- les bons de commande inférieurs à 5 000 € HT ;

Article 2 : le présent arrêté sera publié sur le site institutionnel de Réseau31.

Sébastien VINCINI
Président

